

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

Journal de Palestine

Gilad Shalit

N° 594 du 12.10 au 04.11.2011

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire

Tiré a part

Sarkozy-Delanoë : même combat ... en faveur de l'occupation israélienne.

Chems Eddine Chitour : Dialogue imaginaire entre Salah Hamouri et Gilad Shalit .

1 La lutte pour la libération dans les territoires occupés

Au jour le jour

Le Hamas fustige les déclarations de Nicolas Sarkozy.

2 Politique

Situation dans les geôles israéliennes

Les Palestiniens demandent à Israël la fin de l'isolement carcéral.

Khaled Meshaal : la libération en deux parties de 1027 prisonniers « est une victoire pour le peuple palestinien »

Fadwa Nassar : 477 combattants libérés et la lutte continue.

3 Médias/Vidéos

3-1 Colin Brunel : Échange de prisonniers entre Israël et les Palestiniens : deux poids, deux mesures dans les JT.

3-2 Dominique Vidal : L'ambassadeur d'Israël et le Crif mettent la pression sur France2

4 Les brèves

4-1 Gilad Chalit témoigne : "J'ai été l'hôte du Hamas et non son captif !".

5 Dossier

5-1 Ma'an News : Israël va-t-il respecter ses engagements dans la seconde phase de l'échange de prisonniers ?

6 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

6-1 Israël : Salah Hamouri ne sortira pas de prison le 28 novembre.

6-2 Les Palestiniens déportés Hazem Asili et Abdelhakim Hnaini racontent leur calvaire dans les prisons israéliennes.

6-3 Les Palestiniens déportés Mohammad Alsaafin et Nour Samaha racontent leur calvaire dans les prisons israéliennes.

7 Analyse - **Géopolitique et stratégie** – Réflexion.

7-1 Alain Gresh : les prisonniers palestiniens et le « sang sur les mains »

Tiré a part

Sarkozy-Delanoë : même combat . . . en faveur de l'occupation israélienne.

Delanoë, égal à lui-même, se réjouit en grande pompe de la libération du soldat Shalit, sans un mot pour les prisonniers politiques palestiniens, hommes, femmes et enfants, ni même pour Salah Hamouri, otage français qui ne sert pas dans une armée d'occupation, lui !

Dans un communiqué de presse, le maire de Paris a déclaré : "J'accueille avec un immense soulagement la nouvelle de la libération de notre compatriote Gilad Shalit, citoyen d'honneur de la Ville de Paris."

De l'honneur et de la dignité, on sait que ce politicien qui inaugure des places Ben Gourion et Théodore Herzl dans la capitale, n'en a guère.

De manière écœurante, il a osé ajouter : "Il est aujourd'hui libéré en échange de plus de mille prisonniers, parmi lesquels un grand nombre de responsables d'attentats terroristes contre des civils."

Les bombes au phosphore et les missiles sur des milliers de civils, c'est sans doute un terrorisme plus chic, plus branché pour ce représentant de la "gauche caviar". Le peuple palestinien peut crever en prison depuis plus de 60 ans, il n'a pas de "pensées" pour lui.

Quant au jeune Salah Hamouri (qui lui, parle français, contrairement au compatriote de notre édile), il est incarcéré depuis 7 ans en Israël sans avoir commis le moindre délit, et il n'est pas sûr d'être libéré le 28 novembre prochain au terme de sa peine. Mais M. Delanoë, a "chaleureusement" misé sur l'occupant, sur celui qui est le plus fort... aujourd'hui. Soyons sûr que le jour où le peuple palestinien se libèrera, il ne manquera pas de saluer aussi chaleureusement sa liberté.

Comme il l'a fait pour le peuple tunisien, une fois que ce dernier avait renversé Ben Ali.

On finira bien, nous aussi pas se débarrasser de toutes ces marionnettes

CAPJPO-EuroPalestine

Vendredi 28 Octobre 2011

Chems Eddine Chitour : Dialogue imaginaire entre Salah Hamouri et Gilad Shalit .

L'absurdité de l'occupation.

Salah Hamouri «Avez-vous déjà imaginé une femme palestinienne accouchant en prison, les pieds et mains liés? Avez-vous déjà vu un enfant de 12 ans menotté a un check point et laissé des heures au soleil ou sous la pluie par la volonté d'un simple soldat?

Savez-vous qu'un grand nombre de mes camarades a déjà passé plus de 20 ans derrière les barreaux?

Beaucoup ont perdu leurs parents sans pouvoir leur dire "adieu".»

Salah Ammouri, Franco-Palestinien en prison depuis 2005

Gilad Shalit, soldat de l'armée israélienne a été libéré en échange de 1000 prisonniers dont des femmes. Ce chiffre impressionnant nous montre deux choses: Israël ne recule devant rien quand il s'agit de délivrer un de ses soldats et que la vie d'un Israélien «vaut» au moins celle de 1000 Palestiniens. On dit que seuls ceux qui n'ont pas du sang sur les mains ont été délivrés. Pourquoi alors ont-ils été arrêtés? Si un millier de prisonniers peuvent être délivrés d'un coup, il faut croire qu'Israël a la capacité de remplir facilement les prisons. Nous avons, alors, pnseser à un « dialogue imaginaire » à sens unique entre deux Israéliens- qui sont aussi Français-, l'un libéré et qui a bénéficié en France d'un tapage médiatique sans pareil, l'autre qui a été délibérément ignoré et qui croupit encore dans une prison israélienne.

Cher Gilad

Je suis content de ta libération après 1946 jours, moi qui croupis dans les geôles depuis plus de 2400 jours et je suis encore plus content de tes propos sur la paix. Ce que je ne comprends pas c'est pourquoi tu as remis ton uniforme, comptes-tu reprendre du service, remonter dans ton char «Merkeva» dernier cri, pour aller offrir des fleurs aux Palestiniens de Ghaza?

Je vais te raconter mon histoire. Je suis né comme toi en 1985. Je suis un étudiant français en sociologie de l'Université de Bethléem, ma mère est française et mon père palestinien. J'ai été inculpé en 2005 sous la double accusation d'avoir projeté de tuer le rabbin Ovadia Yossef, - pour l'occasion, un délit d'intention a été créé- et d'appartenance au Front populaire de libération de la Palestine. Après trois ans de détention provisoire sans jugement, j'ai accepté, sur les conseils de mon avocate, une procédure de plaidoyer de marchandage afin d'échapper à une peine éventuelle de quatorze ans, et ai donc été condamné par le tribunal militaire à une peine de sept ans de prison que je purge actuellement à la prison de Guilboa.

On me dit que tu as été fait prisonnier alors que tu conduisais un char Merkeva en faisant le blocus de Ghaza. As-tu une idée de la détresse des enfants que tu terrorises avec ton char, t-a-t-on dit que les avions Apache traumatisent à vie les enfants? Curieusement, les efforts des forces israéliennes et de l'Autorité palestinienne pour te localiser ayant été vains, ton pays a voulu te libérer par la force, il n'a pas hésité à engager une nouvelle guerre en lançant l'opération Pluies d'été, le 28 juin 2006. Sais tu qu'elle a été une source de malheur supplémentaire. Elle comportait toute la panoplie des horreurs: bouclages, incursions, arrestations et frappes aériennes sur la bande de Ghaza, qui ont fait plus de 200 morts et plus de 800 blessés. Des centaines de détenus dont des parlementaires palestiniens et des ministres Hamas de l'Autorité palestinienne ont été arrêtés et ont rejoint les quelque 10.000 Palestiniens emprisonnés en Israël.

Sais-tu aussi, qu'Israël a menti et que tous les enfants palestiniens emprisonnés en Israël ne seront pas libérés?

Toutes les femmes non plus? Et bon nombre de ceux qui seront libérés ne pourront pas rentrer chez eux mais seront déportés ailleurs? Sais-tu aussi qu'un prisonnier palestinien avait 13 ans au moment de sa capture. Il s'agit de Ali Abd Allah Salem Amariya, de nationalité israélienne, né en 1975, arrêté le 24 novembre 1988 à l'âge de 13 ans, condamné à 40 ans de prison, et donc emprisonné depuis près de 29 ans. Sais-tu enfin que 22 prisonniers avaient moins de 18 ans au moment de leur arrestation. On dit que seuls ceux qui n'ont pas de sang sur les mains ont été libérés, sais-tu que Nelson Mandela, présenté aujourd'hui comme une sorte d'icône du pacifisme, était considéré comme un terroriste par les Etats-Unis et le Royaume-Uni? Amnesty International avait refusé de l'adopter comme «prisonnier de conscience» parce qu'il prônait la violence. Comme Alain Gresh, je te pose la question essentielle qui ne sera pas posée: est-ce que l'attaque contre Ghaza de décembre 2008, durant laquelle des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis, ne signifie pas que l'armée israélienne a «du sang sur les mains»? Sans parler de l'invasion du Liban de 1982, qui a fait des milliers de victimes civiles, ou de la guerre contre ce même pays en 2006, qui a causé 1400 morts dont tu devrais être certainement au courant et malgré cela, à Ghaza même au plus fort de la tuerie de 400 enfants, tes conditions de détention n'ont pas été aggravées.

Moi aussi je suis comme toi, né en Palestine, pour toi, c'est Israël d'après un décret de Dieu pour les Israéliens. Je suis comme toi aussi, un Franço-Israélien mais de second collège, ainsi en ont voulu les dirigeants français sous l'emprise de médias et de lobbys pro-israéliens puissants. Moi aussi je suis jeune, moi aussi j'aspire à vivre en paix. L'expression «soldat franco-israélien» me gêne. Elle ne te gêne pas? Est-tu un soldat ayant le haut d'uniforme français et le bas israélien? Ou bien le drapeau français au bras gauche et celui d'Israël à droite? Serais-tu prêt à défendre la France que tu ne connais pas après avoir défendu Israël? Que ferais-tu si la France entrait en guerre contre Israël? En fait, cette expression qui devait aider à ta libération t'a desservi et, d'une certaine façon, m'a valu quelque sympathie par ricochet. Car moi, on m'ignore totalement, on parle de ma double nationalité réelle d'une façon évasive.

Si je t'écris c'est parce que moi tu sais dans ta chair ce que c'est que l'enfermement, la sensation de solitude encore que tu dois savoir le tapage qui est fait pour te faire connaître et apitoyer le monde. Sais-tu que tu as une page wikipédia avec plus de 2 millions de références toi qui n'as jamais rien fait si ce n'est de conduire un char pour terroriser des enfants et des personnes sans défense.

Sais-tu que ma mère qui vit aussi en France, a remué ciel et terre, en vain pour sensibiliser les pouvoirs publics? Personne ne l'a reçue en France, mon second pays comme le tien. Ma grand-mère vit en France contrairement à toi. On dit que Nicolas Sarkozy, qui recevait régulièrement à l'Élysée ton père, a dit «le fait que Gilad ait été reconnu Français depuis le début, a beaucoup contribué, je pense, à le préserver en vie». Il te recevra à Paris bientôt, a-t-il encore dit.

On dit que tu as reçu une lettre du président de la France, il est immensément soulagé par ta libération, il décrit même le bonheur et l'émotion des Français que tu ne connais pas et qui ne te connaissent pas, pas plus que moi, mais qui, grâce à un battage médiatique extraordinaire, tu es sur toutes les lèvres de ceux qui font allégeance à Israël par lobby sioniste français interposé. Il paraît que c'est là que se décident les carrières des hommes politiques français. Ta cause est tellement importante pour la France que ton père Noam Shalit, a déposé plainte contre X le 6 juin 2011, devant le procureur de Paris, pour enlèvement et séquestration. Cette plainte engage la justice française à mener une enquête et notamment, réduire la liberté de mouvement des ravisseurs qui ne font que défendre leur pays.

Ma mère

Sais-tu justement où est la France? Connais-tu quelques mots de français? Il est vrai que tu as pu avoir ces papiers par, dit-on, ta grand-mère et que même ton père et ta mère ne parlent pas français. Ma mère est française, elle n'a jamais pu, contrairement à tes parents qui sont Israéliens, être reçue par le président de la France et dans sa petite ville qui est aussi la mienne, on m'a fait portrait d'honneur. On dit que Bertrand Delanoë, maire de la ville de Paris qui est, comme tu dois le savoir, la capitale de la France, et qui ne te connais pas, a insisté pour te dresser sur le fronton de la mairie un immense portrait où tu es représenté non pas en militaire se battant pour son pays mais en civil pour attirer la compassion sur ton visage juvénile qui a dû souffrir du «traitement barbare» qui t'a été infligé par des barbus...

Rien à voir avec mon procès ou comme tu le sais, je suis innocent, mais là aussi cela n'est pas important, j'avais «l'intention» de commettre un acte délictueux, je suis donc coupable de 7 ans de prison où rien ne me fut épargné, même l'isolement. C'est peut-être là que l'on se rejoint. Ma mère s'est lancée en France, en compagnie de personnes honorables éprises de justice dans une campagne pour obtenir ma libération. Mais elle a vite déchanté. Toi et moi n'avons pas été traités «sur un pied d'égalité», ne cesse-t-elle de clamer. Pour toi, depuis cinq ans, tout le gratin politique français est mobilisé, la preuve? Les nombreuses visites à l'Élysée de ton père tandis que ma mère a dû se battre pour décrocher deux rendez-vous avec des conseillers de Nicolas Sarkozy.

Ma mère a été émue jusqu'aux larmes en écoutant le président parler de ta libération et incidemment de moi: «C'est la première fois dit-elle que Nicolas Sarkozy prononce le nom de mon fils en sept ans. Mais cette phrase n'a pas de sens et demeure même contre-productive. Mon fils doit sortir de prison le 28 novembre prochain.

Pourquoi devrait-il attendre le 18 décembre et la seconde vague de libération de prisonniers? Voilà donc le président, en voulant faire du bien, m'enfoncé en demandant au Premier ministre de me faire bénéficier d'un rab de détention pour être dans la charrette de ceux qui seront libérés trois semaines plus tard. Je suis sûr qu'il ne l'a pas fait exprès, mais comme tu sais, un jour de prison c'est une éternité... Même la presse m'a ignoré. Le 27 septembre dernier, j'ai fait une grève de la faim dans la prison de Guilboa (nord d'Israël) en signe de solidarité avec d'autres détenus palestiniens, pour protester contre le durcissement de nos conditions de détention depuis ton enlèvement en 2006 près de quinze mois après moi.

Tu t'es déclaré en faveur de la libération des derniers prisonniers palestiniens détenus en Israël. Tu dis que tu serais très content s'ils étaient relâchés et pouvaient retrouver leurs familles et leurs terres, «sans amertume». Tes mots sont magnifiques. Ils dénotent une belle sensibilité que tu as dû acquérir pendant ton internement. Tu parles de «retourner vers ma terre». Laquelle? Je n'en ai plus. Sais-tu que depuis ton internement il y a eu 100.000 colons nouveaux qui sont venus s'installer chez moi sur les 20% qui me restent justement de ma terre? Quand tu as été pris, tu participais en juin 2005 avec ton unité de chars faisant un blocus illégal et meurtrier de Ghaza. Sais-tu qu'il y eut seulement que 4 prisonniers israéliens depuis 1994 mais 750.000 Palestiniens ont séjourné dans les geôles israéliennes depuis 1967?

Je vais te donner un échantillon de la vie en prison en te rendant destinataire aussi d'une lettre que j'ai envoyée aux grands de ce monde, sourds à la détresse humaine et à la cause de liberté du peuple palestinien. Tu es à même d'apprécier mieux que les autres toi qui as connu l'enfermement. Tu sauras la réalité de la souffrance, le sens du combat des Palestiniens.: «Depuis les cellules de la prison, on peut entendre des voix parfois indignées qui parlent des droits de l'homme....Ces hommes politiques, ces gouvernements qui prétendent défendre les droits de l'homme et appliquer la justice, savent-ils ce qui se passe dans les prisons de l'occupation israélienne? Savent-ils que plus de 8000 prisonniers sont victimes de mort lente? Parfois des voix s'élèvent lors de réunions au sommet, il arrive que quelqu'un parle des prisonniers politiques palestiniens mais on parle de nous comme des terroristes, des numéros sans visage alors que comme tous les êtres humains, nous sommes parfois faibles, parfois forts, nous aimons et nous détestons, nous rions, nous avons même des moments de joie où nous pleurons aussi quand nous pensons à nos familles. Pour exprimer notre souffrance, il me faudrait écrire 100 livres mais même une encyclopédie ne ferait pas bouger vos consciences (...) Peux-tu déjà imaginer une femme palestinienne accouchant en prison, les pieds et mains liés? As-tu déjà vu un enfant de 12 ans menotté à un checkpoint et laissé des heures au soleil ou sous la pluie par la volonté d'un simple soldat? Sais-tu qu'un grand nombre de mes camarades a déjà passé plus de 20 ans derrière les barreaux? Beaucoup ont perdu leurs parents sans pouvoir leur dire "adieu" toi dont les parents ont remué la France.

Mon histoire raconte en creux celle de mon peuple et celle de mon pays, la Palestine. Profite bien de ta liberté, mais réfléchis à l'absurdité et à l'illégalité de cette occupation. Si tu as du temps, viens me rendre visite, je te raconterai l'histoire réelle de la Palestine, pas celle que tu as apprise. La vraie, celle des hommes et des femmes depuis la nuit des temps, tous cananéens, tous semblables, je te mettrai aussi en garde contre les fausses certitudes qui font des Israéliens un peuple élu. Un des professeurs les plus connus dans le milieu universitaire israélien et à l'étranger, en l'occurrence le professeur Schlomo Sand a, dans un livre courageux -que tu devrais lire- tordu le cou à ces mythes fondateurs du peuple juif. Il y a bien une religion juive comme il y a une religion chrétienne ou musulmane, mais il n'y a pas de peuple juif. A partir de cela, tu pourras te reconstruire et aller à la conquête spirituelle du monde, convaincu que toute guerre est absurde, nous sommes tous frères. Moi le Palestinien, toi l'Israélien avons en commun l'amour de cette terre trois fois bénie de Dieu, nous pouvons vivre ensemble, nous devons vivre ensemble, c'est à cela que nous devrions consacrer notre combat, si tu décides, enfin, d'entendre ta conscience.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Nationale Polytechnique enp-edu.dz

Salah Hamouri... <http://www.legrandsoir.info/Une-lettre-de-Salah-Hamouri.html>

Publié le 26 octobre 2011 avec l'aimable autorisation de l'auteur

1 La lutte pour la libération dans les territoires occupés

Au jour le jour

Le Hamas fustige les déclarations de Nicolas Sarkozy.

Le Hamas a critiqué, lundi, les déclarations du Président français, Nicolas Sarkozy.

Ce dernier a affirmé que pour considérer le Hamas, comme un interlocuteur, "il faudra plus que la libération de Gilad Shalit". "Il faut la reconnaissance d'Israël", a-t-il affirmé.

Oussama Hamdan, chef des relations extérieures du Hamas, a répliqué à Sarkozy : «Nous avons libéré Shalit, en échange de la libération de nos prisonniers et, seulement, pour cette raison, la question de la reconnaissance d'Israël ou renoncer à la résistance n'est nullement posée».

<http://french.irib.ir/info/...>

2 Politique

Situation dans les geôles israéliennes

Les Palestiniens demandent à Israël la fin de l'isolement carcéral.

L'Autorité palestinienne a demandé mercredi à Israël de mettre fin à l'isolement de ses détenus palestiniens, contre lequel des centaines d'entre eux sont en grève de la faim, après un accord d'échange de prisonniers entre Israël et le Hamas. "Israël a adopté une loi pour isoler les détenus dans les prisons de l'occupation après l'enlèvement de Shalit en 2006, et aujourd'hui qu'un accord a été conclu pour l'échange de Shalit contre des prisonniers palestiniens, Israël doit abolir ces mesures", a déclaré le porte-parole du ministère palestinien des Prisonniers, Hassan Abed Rabbo.

"Il y a 700 familles palestiniennes de la bande de Gaza qui sont privées de visite à leurs fils dans les prisons israéliennes depuis l'enlèvement de Shalit", a insisté Hassan Abed Rabbo lors d'une conférence de presse à al-Bireh, en Cisjordanie. Le chef de cabinet du président palestinien Mahmoud Abbas, Hussein al-Aeraj, a annoncé lors d'une conférence de presse que la direction palestinienne avait initié "une campagne régionale et internationale pour soutenir les prisonniers dans leur grève et le respect de leurs droits".

Une réunion de la Ligue arabe sur cette question est prévue jeudi au Caire. Des centaines de Palestiniens, sur 6 000 détenus par Israël, ont commencé une grève de la faim illimitée le 27 septembre, rejoints quelques jours par semaine par des milliers d'autres, selon l'Autorité palestinienne et les associations de prisonniers. Le mouvement a été lancé par les détenus du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, gauche radicale) pour protester contre l'isolement carcéral, en particulier celui auquel est soumis depuis quatre ans leur chef Ahmad Saadat. Israël et le Hamas ont annoncé mardi avoir conclu un accord sous médiation égyptienne pour échanger le sergent franco-israélien Gilad Shalit, détenu par le Hamas depuis juin 2006, contre 1 027 détenus palestiniens, dont 27 femmes.

12 octobre 2011,

par La Rédaction

<http://www.aloufok.net/spip.php?article5580>

Khaled Meshaal : la libération en deux parties de 1027 prisonniers « est une victoire pour le peuple palestinien »

Khaled Meshaal, responsable du bureau politique du mouvement Hamas, a déclaré dans une conférence de presse, qu'un échange de prisonniers [avec les forces israéliennes d'occupation] sera exécuté en deux parties, la première partie dans une semaine et la seconde le sera au bout de deux mois.

Le nombre total des détenus libérés est de 1027, a-t-il ajouté.

Toutes les prisonnières seront libérées

Meshaal a déclaré qu'aucune palestinienne ne restera dans les prisons israéliennes, et qu'elles seront toutes libérées dans l'échange. Leur nombre est de 27.

« C'est une victoire nationale pour le peuple palestinien. Nous avons tenté de faire libérer tous les détenus palestiniens dans les prisons israéliennes, et nous vous promettons de faire libérer le reste des détenus palestiniens. »

« Je dis aux pères et aux mères de ceux qui n'ont pas été inclus dans l'accord, ne soyez pas tristes, vos fils seront bientôt libérés. »

« Je félicite encore les Brigades Ezzedeen Al Qassam et les organisations palestiniennes qui ont réussi à capturer le soldat israélien Shalit. Mes remerciements vont au peuple palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie pour sa fermeté contre le siège israélien. Mes remerciements vont également à l'Égypte pour le rôle qu'elle a joué dans l'accomplissement de cette négociation. »

Khaled Meshaal a encore déclaré : « Cette transaction est une victoire nationale ; le peuple palestinien qui remplit cet objectif est capable d'obtenir d'autres victoires comme le droit au retour et la réconciliation. »

Dans le même contexte, les Brigades Ezzedeen Al-Qassam, l'aile militaire du mouvement Hamas de la résistance islamique, a annoncé que l'accord d'échange de prisonniers avait abouti, et les brigades et les organisations palestiniennes qui ont participé à la capture de Shalit ont annoncé de leur côté que l'accord sera mis en oeuvre dans quelques jours.

Les Brigades ont déclaré dans un communiqué de presse publié en exclusivité sur le site Al Qassam : « Un accord d'échange honorable a été accompli, dans lequel des détenus palestiniens seront libérés contre la libération du soldat sioniste Gilad Shalit. »

Les Brigades ont également confirmé que les critères appliqués dans l'échange sont un précédent dans l'histoire de la résistance palestinienne.

Il est à noter que les Brigades Al-Qassam et An-Nasser Salah Edeen ainsi que l'Armée de l'Islam avaient capturé en juin 2006 le soldat israélien Shalit Gilad en le tirant de son tank stationné dans les terres palestiniennes occupées en 1967, dans une opération baptisée du nom « d'Illusion dissipée. » Cette opération était une confirmation de leur forte implication dans la question de la libération des détenus palestiniens.

Al Qassam website

12 octobre

<http://alqods-palestine.blogspot.com/>

Fadwa Nassar : 477 combattants libérés et la lutte continue.

Le 18 octobre est une grande date dans l'histoire de la Palestine et de la région.

C'est la date de la libération de 450 prisonniers et 27 prisonnières, palestiniens, première étape de l'accord d'échange entre la résistance, représentée par les Brigades d'al-Qassam, et l'entité sioniste. Dans deux mois, la seconde étape verra la libération de 550 autres prisonniers, selon les termes de l'accord, supervisé par les services sécuritaires égyptiens.

Ce 18 octobre est une grande date dans l'histoire du mouvement national des prisonniers, bien que ce ne soit pas la première fois qu'un échange a lieu pour libérer des prisonniers palestiniens et arabes contre des soldats sionistes. Mais c'est la première fois qu'un soldat sioniste est kidnappé en Palestine occupée même, c'est la première fois qu'il est maintenu pendant 5 ans et demi dans le secret le plus total, faisant échec aux services de renseignements sionistes, occidentaux et orientaux et à leurs collaborateurs. C'est également la première fois que, depuis les accords d'Oslo, des prisonniers de la ville d'al-Qods et des terres occupées en 48, sont inclus dans l'accord, ce qui fait dire à Isma'il Haniyyé, premier ministre à Gaza, que « ceci représente les frontières de la Palestine ». C'est la première fois qu'un nombre aussi élevé de combattants condamnés à perpétuité est libéré. Khaled Mechaal avait annoncé, lors de sa première conférence de presse que cet accord d'échange était une réalisation grandiose et historique. Ce l'est effectivement, malgré les nombreuses critiques, justifiées ou non, qui ont immédiatement fusé, après l'annonce de ses détails.

Le 18 octobre 2011 a vu la libération de 477 combattants et combattantes qui souhaitent, pour la plupart, revenir à la lutte sur le terrain, après avoir lutté sans relâche en tant que prisonniers, contre l'administration coloniale. 310 combattants et 5 combattantes ayant été condamnés à perpétuité ont été libérés ce 18 octobre dans l'échange avec un soldat sioniste. L'accord d'échange, qui a repris les revendications de la résistance dans ses grandes lignes, représente une victoire de la résistance, malgré quelques défaillances, qui traduisent un rapport de forces sur le terrain. Plus de 100 prisonniers de la Cisjordanie et de la ville d'al-Qods sont libérés vers Gaza, et 40 prisonniers, dont 25 d'al-Qods, sont déportés vers des pays arabes ou islamiques (Syrie, Qatar et Turquie). Plusieurs dirigeants de la résistance sont encore prisonniers : du Hamas, du Jihad islamique, du Fateh, du PFLP... et plusieurs prisonnières sont toujours détenues, dont trois des territoires occupés en 48. Ce sont les éléments qui ont quelque peu terni la joie et l'allégresse des Palestiniens, là où ils se trouvent.

Après la remise du soldat, qui a déclaré lors d'une interview à la télévision égyptienne avoir été bien traité et souhaité la libération de tous les prisonniers palestiniens, « poste à pourvoir » est devenu le mot clé répété par plusieurs organisations palestiniennes, signifiant la nécessité de kidnapper des soldats sionistes pour les échanger contre les 5000 prisonniers et plus, sans compter les 550 combattants devant être libérés dans deux mois.

L'accord d'échange a prouvé au peuple palestinien, aux peuples arabes et islamiques, et même au monde, que seule la résistance est capable de libérer les combattants de la liberté.

Aucun accord d'échange ne peut libérer un tel nombre de combattants, selon les critères de la résistance. Il est vrai que le président Mahmoud Abbas, qui a accueilli les prisonniers et prisonnières rentrés à Ramallah, dont Na'il et Fakhry Barghouty, a déclaré conclure un accord prochain avec l'état sioniste, pour libérer autant de prisonniers, « s'il tient parole », a-t-il ajouté !! Attendons voir, puisqu'il semble intéressé par le dossier, devenu prioritaire pour la formation de l'Etat palestinien « dans les limites des frontières de 1967 » a-t-il précisé. Mais il est important de préciser que ses services sécuritaires enferment toujours dans les prisons de Cisjordanie de nombreux combattants, du Jihad islamique et du Hamas.

La conclusion de l'accord d'échange et la libération des 477 combattants et combattantes, dans l'attente des 550 qui devront suivre, consacrent une victoire éclatante de la résistance palestinienne sur le plan sécuritaire. Pendant 5 ans, aucun service de renseignement dans le monde n'a pu déterminer le lieu de détention d'un soldat, sur un terrain aussi exigu que la bande de Gaza. Si les services sionistes sont capables d'assassiner des résistants comme Mahmoud Mabhoh ou 'Imad Moghnieh, dans des pays où la résistance ne maîtrise pas toutes les données, ils sont incapables d'infiltrer les résistances, qui ont acquis une grande maîtrise sur leur terrain.

La libération des combattants des prisons sionistes couronne des années de sacrifice et de souffrances, d'une population qui a subi deux guerres sanglantes, des raids aériens, un blocus, des destructions et des menaces d'annihilation. Mais cette population meurtrie a tenu. Elle n'a jamais fait pression sur la direction de la résistance pour livrer le soldat kidnappé, elle a supporté et patienté, forte de sa foi en Dieu et dans la cause de son peuple et de ses prisonniers. Aucune résistance n'aurait tenu, face à toutes les pressions internationales, sans le soutien de son peuple. La victoire de la résistance, c'est la victoire de Gaza mais aussi celle de tous les Palestiniens qui ont refusé de plier et de se soumettre à la normalisation avec l'occupation. Pour finir, la comparaison entre les conditions de détention du soldat sioniste d'une part et des prisonniers palestiniens d'autre part, met en relief, comme l'ont affirmé les dirigeants du Hamas, la différence entre la morale islamique et humaine des Palestiniens et des résistants, et l'immoralité criminelle des sionistes qui ont envahi la Palestine. Les conditions de détention dans les prisons sionistes ont tué, rendu malade et humilié les prisonniers. Dans leurs prisons, les sionistes veulent détruire l'être palestinien, sa volonté et sa personnalité, mais ils ont échoué. Aujourd'hui, les prisonniers libérés ont montré qu'ils ont été plus solides que les geôliers et les géoles, l'occupant et ses institutions. Ce sont les combattants pour la liberté !

3 Médias/Vidéos

3-1 Colin Brunel : Échange de prisonniers entre Israël et les Palestiniens : deux poids, deux mesures dans les JT.

Le 18 octobre dernier, le sergent franco-israélien Gilad Shalit a été libéré après plus de cinq ans de captivité dans la bande de Gaza. Le même jour, 477 prisonniers palestiniens étaient relâchés, dans le cadre d'un accord entre Israël et le Hamas, qui prévoit en outre que 550 autres Palestiniens quitteront les prisons israéliennes au mois de

décembre. Cet échange a fait l'objet d'une intense couverture médiatique, notamment par les télévisions. Qu'ont-elles dit et montré ?

Une étude des JT de TF1, France 2 et France 3 du 18 octobre (midi et soir) révèle un consternant déséquilibre dans le traitement de ce qui n'était pas une « libération d'otage » mais bel et bien un échange de détenus : non seulement l'essentiel du temps d'antenne et des moyens journalistiques ont été consacrés à la libération de Gilad Shalit et aux réactions israéliennes, mais les prisonniers palestiniens, leur famille, leurs proches... ont bénéficié d'un maigre traitement factuel, la compassion et l'empathie, l'émotion et la joie étant réservées au traitement médiatique des réactions israéliennes.

« Libération de Shalit » ou échange de détenus ?

Le choix des titres des JT parle de lui-même.

Au 20h de TF1...

... comme au 20h de France 2...

Ou au « 12-13 » de France 3 :

C'est le sergent franco-israélien qui occupe, seul, la une.

À l'image de ce qui s'est passé dans la presse écrite :

Les 477 prisonniers palestiniens ne font ni la « Une », ni les gros titres. Dans les JT du 18 octobre (comme dans la presse écrite), des sujets leur sont néanmoins consacrés. Mais le décompte du temps respectivement accordé à la libération de Gilad Shalit et aux réactions en Israël d'une part, et à la libération des prisonniers palestiniens et aux réactions en Cisjordanie et à Gaza d'autre part, est éloquent. Si l'on additionne ces durées dans les sept JT observés (13h et 20h de TF1 et de France 2, « 12-13 », « 19-20 » et « Soir 3 » sur France 3), le résultat est le suivant : **17 minutes et 37 secondes ont été accordées à Shalit, 7 minutes et 56 secondes aux prisonniers palestiniens** [1]. Soit 69% du temps pour le premier et 31% pour les seconds. Ce sont notamment les duplex réalisés par les diverses chaînes qui ont fait pencher très nettement la balance : sur sept duplex organisés (un par JT), six ont eu lieu à Mitzpé Hila, le village dans lequel réside la famille Shalit, et un à... Tel Nof, la base militaire où Shalit a retrouvé ses parents. Aucun duplex n'a été réalisé depuis Gaza ou Ramallah, où des centaines de milliers de Palestiniens célébreraient pourtant le retour des prisonniers et où les principaux dirigeants palestiniens ont prononcé des discours.

Les titres et les dispositifs indiquent donc que le choix opéré dans l'ensemble des JT de TF1, France 2 et France 3, était de couvrir la « libération de Shalit » avec, en arrière-plan, le « retour » des prisonniers palestiniens, comme si la double nationalité de Gilad Shalit suffisait à justifier une telle disproportion. Or, au-delà des chiffres, le ton et les termes employés montrent que les JT ont invité à partager le soulagement ou l'allégresse du côté israélien tandis que les sentiments équivalents des Palestiniens étaient tenus, c'est le moins que l'on puisse dire, à une certaine distance.

Une empathie à sens unique

« Des fleurs blanches, des acclamations et des larmes de joie, le franco-israélien Gilad Shalit a retrouvé la liberté aujourd'hui après cinq ans de détention, **il a retrouvé sa famille aussi**. Mêmes scènes de liesse en face, côté palestinien, où des centaines de prisonniers échangés contre le soldat sont arrivés tout à l'heure » (David Pujadas, 20h de France 2). « Il n'a que 25 ans, vient de passer cinq années prisonnier du Hamas, le franco-israélien Gilad Shalit savoure ses premières heures de liberté et **ses retrouvailles avec sa famille**. Scènes de liesse en Israël, scène de liesse aussi à Gaza et en Cisjordanie, où l'on fête le retour triomphal des 477 premiers prisonniers palestiniens » (Carole Gaessler, « 19-20 » de France 3) [2].

Sur France 2 comme sur France 3, dans les « lancements », on explique donc que les « scènes de liesse » ont lieu côté israélien et côté palestinien. En revanche, seule la famille de Gilad Shalit est mentionnée, comme si les prisonniers palestiniens n'allaient pas, eux aussi, retrouver leurs familles et leurs maisons. La présentation épouse, là encore, une asymétrie qui vaut parti-pris, qu'il soit ou non volontaire. Tandis que les Palestiniens rentrent « à Gaza », « à Ramallah », ou « en Cisjordanie », Gilad Shalit rentre « à la maison », comme l'ont souligné des incrustations :

Sur TF1 (20h) :

Et sur France 2 (20h) :

L'emploi de l'expression « retour à la maison » ou les fréquentes références à la « famille » de Gilad Shalit invitent à la proximité et au partage : ils n'ont pas d'équivalent, s'agissant de la libération des prisonniers palestiniens. Quoi que l'on pense des raisons et de la légitimité de la détention de l'un et des autres, qui peut soutenir que les souffrances endurées par les familles et les proches de ces derniers n'étaient pas équivalentes à celles qu'ont endurées la famille et les proches de Gilad Shalit ?

On l'a dit, 477 prisonniers ont été relâchés le jour de la libération de Gilad Shalit. Et 550 autres suivront en décembre. Sur l'ensemble des sept JT du 18 octobre, seuls deux prisonniers ont été nommés et interviewés (chacun durant quelques secondes) : « Abdulrahmane Elqeeq » (au 20h de TF1) et « Alla Bazian » (au « 19-20 » de France 3 et au Soir 3) [3]. Les autres demeurent des anonymes, que l'on ne voit pas rentrer « à la maison » ou retrouver leur « famille ». Au cours des sept JT, la parole a été donnée une fois à un membre de la famille d'un prisonnier. C'était sur TF1, où l'on a entendu brièvement la mère de l'un des prisonniers libérés (dont on ne nous précise pas le nom) remercier ceux qui avaient détenu Gilad Shalit. Était-ce la seule réaction qui pouvait être recueillie ? Rien n'est moins sûr... Mais ce qui est certain est que de tels propos, a fortiori lorsqu'ils sont les seuls rapportés, ne peuvent guère susciter d'empathie chez le téléspectateur. Aucune des trois chaînes n'a choisi de filmer le « retour à la maison » de l'un des prisonniers, ou de permettre aux téléspectateurs de partager l'émotion des proches des détenus. Volontaire ou non, cette option révèle que l'empathie a été réservée à Shalit et à ses proches, tandis qu'une distance permanente a été maintenue non seulement avec les prisonniers palestiniens -

dont certains venaient de passer vingt ou trente ans derrière les barreaux [4], mais également avec leurs familles, comme si elles étaient responsables de leur propre douleur, désormais apaisée.

Lors du 13h de France 2, le contraste était encore plus saisissant. L'envoyé spécial en Israël, Claude Sempère, explique : « la famille de Gilad Shalit a quitté son domicile du nord d'Israël. Ils ont été conduits sur une base militaire. Dans quelques heures, **ils vont pouvoir serrer leur fils dans leurs bras** ». Quelques minutes plus tard, en plateau, Elise Lucet explique à son tour : « A Gaza, on a assisté à des scènes de liesse, à **des embrassades avec les responsables du Hamas** ». Et avec les familles ? On ne le saura pas. On n'en apprendra pas plus lors du 20h de David Pujadas, durant lequel on sera néanmoins bien informé : « [Gilad Shalit] est toujours dans sa maison qui se trouve à 200m derrière moi et il a besoin de communiquer, manifestement il parle, il raconte son histoire à ses proches à sa famille et, **autre information importante il vient de terminer un excellent dîner** »(Dorothee Ollieric, envoyée spéciale en Israël) [5].

Chacun aura compris qu'il ne s'agit pas ici de contester l'émotion bien réelle ou de ternir la joie compréhensible de la famille et des proches de Shalit. Mais, à bien regarder les JT du 18 octobre, le « retour » des prisonniers palestiniens méritait à peine qu'on s'y attarde : non seulement ces prisonniers semblaient n'avoir ni nom, ni visage, ni maison, mais ils n'avaient ni famille, ni proche, ni soutien dignes d'empathie. Pourtant leurs souffrances et leur joie étaient elles aussi compréhensibles. Et ce au-delà des prises de position dans le « conflit ». Aussi le double standard de l'émotion est-il probablement une forme de prise de position...

... Comme l'est également la totale absence de mention de l'existence et du sort du détenu franco-palestinien Salah Hamouri. Lors des sept JT du 18 octobre, son nom n'a jamais été prononcé. Sa situation est-elle comparable à celle de Gilad Shalit ? Cette question excède de très loin le champ de la critique des médias. Mais pour comprendre pourquoi les médias l'ont ignorée, nous renvoyons nos lecteurs à l'émission (payante) d'« Arrêts sur images » qui lui a été consacrée [6]. Si l'hyper-médiatisation de la libération de Shalit résulte, comme certains semblent le penser, du simple fait qu'il possède la nationalité française, alors le silence concernant Hamouri n'en est que plus assourdissant. Certes, le 19 octobre, le Ministre de la défense Gérard Longuet a été questionné sur France Inter au sujet du cas Hamouri (qu'il a affirmé ne pas connaître...). Mais une recherche sur la base de données Factiva [7] indique qu'il y a eu dans la presse française, au cours de l'année passée, 2503 occurrences du nom « Shalit » contre... 173 occurrences du nom « Hamouri ». Soit un rapport de 1 à 14.5.

A la lumière du traitement de l'échange du 18 octobre, le sort des prisonniers palestiniens, qu'ils aient ou non la nationalité française, ne semble guère préoccuper les grands médias. C'est ainsi qu'aucun des JT du 18 octobre n'a jugé bon de mentionner le fait que plusieurs centaines de prisonniers palestiniens étaient en grève de la faim depuis la fin du mois de septembre, soutenu par une grève de la faim « tournante » de 3000 de leurs codétenus, pour protester contre leurs conditions de détention et notamment la pratique abusive de l'isolement et les restrictions sur les droits de visite [8]. Gageons que le retour des 477 premiers libérés et que la libération annoncée de 550 détenus supplémentaires sera l'occasion, pour les grands médias, d'approfondir la question des prisonniers palestiniens, indispensable pour une réelle compréhension des enjeux de la situation au Proche-Orient et d'une hypothétique « résolution du conflit ».

Colin Brunel

NB : Soulignons que les critiques que nous émettons ici n'ont rien à voir avec les « critiques » formulées par certains [à l'égard de l'émission de France 2 « Un œil sur la planète »](#), accusée (entre autres) de n'avoir montré « qu'un seul côté ». Cette émission était en effet principalement axée sur les conditions de vie et les dynamiques économiques, sociales et politiques dans les territoires palestiniens, tandis que ce qui nous préoccupe ici est le traitement médiatique d'un **événement** qui a eu autant d'importance et de répercussions immédiates au sein des deux sociétés.

Notes

[1] Dans le détail : 13h TF1 : 2 minutes 16 secondes/29 secondes ; 20h TF1 : 3 minutes 25 secondes/1 minute 57 secondes ; 13h France 2 : 3 minutes 26 secondes/1 minute 22 secondes ; 20h France 2 : 2 minutes 42 secondes/32 secondes ; « 12-13 » France 3 : 2 minutes 5 secondes/32 secondes ; « 19-20 » France 3 : 2 minutes 20 secondes/43 secondes ; « Soir 3 » France 3 : 1 minute 23 secondes/37 secondes.

[2] Le « lancement » de Carole Gaessler est d'autant plus regrettable que le JT qu'elle présente est le seul qui a proposé un titre générique mesuré : « Proche-Orient : jour de liberté ».

[3] Nous utilisons les guillemets car ces deux translittérations depuis l'arabe, effectuées par TF1 et France 3, sont assez approximatives.

[4] Aucun des sept JT n'a par ailleurs mentionné le fait, nullement anecdotique, que plus de 40 des prisonniers « libérés » seront déportés à l'étranger et que 163 autres, résidant en Cisjordanie, ne pourront pas retourner chez eux et devront vivre à Gaza.

[5] Transcription réalisée par Olivier Prigent.

[6] Emission [« "Les médias s'intéressent aux choses déjà médiatisées". Shalit, Hamouri : deux stratégies médiatiques au banc d'essai »](#).

[7] Factiva regroupe la plupart des organes de presse écrite (et leurs sites).

[8] La grève de la faim a été, depuis, « suspendue », l'administration pénitentiaire israélienne s'étant engagée à prendre en compte les revendications des prisonniers palestiniens.

Colin Brunel,

le 24 octobre 2011

<http://www.acrimed.org/article3702.html>

3-2 Dominique Vidal : L'ambassadeur d'Israël et le Crif mettent la pression sur France2

Écrire à France-Télévision pour défendre la liberté d'information:

L'émission "Un oeil sur la planète" de France 2 lundi soir 3 octobre a présenté un film remarquable : "Un Etat palestinien est-il encore possible" : http://oeil-sur-la-planete.france2.fr/?page=emissions&id_rubrique=89 "

La réaction virulente du CRIF qui demande à être reçu par le président de France 2 pour lui demander "de s'excuser pour cette représentation partielle de la situation au Moyen-Orient", accompagné d'une campagne haineuse de mails à France 2, ne s'est pas fait attendre.

Le droit d'expression est à nouveau mis en cause par les défenseurs inconditionnels de la politique raciste et colonialiste d'Israël. Le réalisateur de cette émission, Etienne Leenhardt, risque d'être gravement mis en cause tel que le fut Charles Enderlin il y a quelques années pour avoir publié la photo d'un enfant palestinien, dans les bras de son père, tué par l'armée israélienne. Vous trouverez ci-dessous [l'article de Dominique Vidal paru sur Mediapart](#) et en pièce jointe les commentaires de [Charles Enderlin à ce sujet](#).

Si ce film vous a plu, si vous avez apprécié sa qualité, et l'information détaillée fournie, dites-le à Antenne 2.

Défendons la liberté d'information ! Si Antenne 2 reçoit beaucoup de lettres de défense de l'émission "Un oeil sur la planète" du lundi 3/10, cela fera contre poids à la tentative de censure des sionistes.

Voici l'adresse du médiateur: mediateurinfo@france2.fr

Par ailleurs, une réaction commune des organisations du Collectif National Pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens est en cours.

Quatre organisations s'insurgent des pressions intolérables du CRIF sur France Télévision suite à la diffusion de l'émission "Un oeil sur la Planète" diffusée le Lundi 3 Octobre 2011. En 2011, des journalistes du service public subissent des menaces pour avoir fait leur travail. Là, c'est trop! Alors, indignons-nous! "

Suite à la diffusion de l'émission « Un œil sur la Planète » par la chaîne France 2, le lundi 3 octobre 2011, le CRIF s'est lancé dans une campagne sournoise de diffamation à l'endroit des journalistes de la chaîne publique. Excédés par le traitement rigoureux de l'information et par la qualité du travail mené, le CRIF et l'ambassade israélienne ne supportent apparemment pas qu'une chaîne du service public ne reprenne pas la propagande israélienne. Les pressions dont fait l'objet France 2 depuis la diffusion de cette émission sont sidérantes : traitée de « petits nazillons », assaillie de messages menaçants, la direction de la chaîne s'est sentie obligée de répondre à ce qui s'apparente à une véritable convocation de la part du CRIF et de l'ambassadeur israélien.

Il est consternant de voir qu'en 2011 une organisation communautaire et une ambassade étrangère puissent faire pression sur un service public pour orienter le traitement médiatique d'un sujet. Ces tentatives d'intimidations sont inacceptables.

Aujourd'hui en France, une chaîne du service public peut être soumise à des tentatives de censure sans que cela suscite l'indignation de la classe politique étrangement silencieuse sur cette atteinte monumentale au droit d'informer.

La liberté de la presse est aujourd'hui en danger. Il faut répondre à la diffamation, à la censure et à l'arrogance par le droit et la détermination. Le CMF, l'UJFP, l'ATMF et la FTCCR condamnent ces pratiques et appellent les autorités publiques à ne pas souscrire à ce chantage insupportable. Ils appellent l'ensemble des citoyens à manifester leur indignation et à soutenir la direction de France 2 pour le travail remarquable qu'ont pu entreprendre les journalistes de l'émission « Un œil sur la planète ».

Collectif des Musulmans de France (CMF)

Union Juive Française pour la Paix (UJFP)

Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF)

Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives (FTCCR).

www.islamenfrance.fr

Monsieur le censeur, bonsoir !

Lundi soir, sur France 2, « Un œil sur la planète » entendait répondre à la question « Un Etat palestinien est-il possible ? ».

Comme la plupart des émissions consacrées à ce conflit, celle-ci a suscité des réactions contradictoires et souvent passionnées de téléspectateurs disant soit leur satisfaction, soit leur insatisfaction. Rien là que de normal et d'habituel.

Ce qui l'est moins, c'est que Richard Prasquier, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), lui consacre mardi matin son éditorial sur le site de ce dernier. Avec le sens aigu de la nuance qui le caractérise, il parle d'« *écœurement* » devant le « *parti-pris violemment anti-israélien* » de l'émission, de « *procédés caricaturaux* », de « *pseudo-explications historiques* » et d'« *informations de seconde main* » - ce qui, s'agissant de reportages sur le terrain relève pour le moins du paradoxe...

Ces épithètes surprennent d'autant plus que le signataire reconnaît n'avoir « *pu voir que la dernière partie de l'émission* ». Pour éviter une « *réaction immédiate* » dont il craint qu'elle ne soit « *gravement contre-productive* », il annonce donc que le CRIF va se « *laisser le temps de visionner* » le tout. Mais il ajoute aussitôt : « *Nous serons intransigeants sur l'exigence de neutralité particulièrement nécessaire d'une chaîne de service public qui est payée par les contribuables que nous sommes. Notre travail s'inscrit dans une recherche de la vérité aujourd'hui trop souvent remplacée par le primat donné à la "bonne" idéologie, celle qui voit les Israéliens en noir et les Palestiniens en blanc. Nous l'avions déjà exprimé auprès de France 2 lors de l'"affaire Al Dura". Nous allons continuer.* »

Cette réaction pose deux questions :

- à quel titre une institution communautaire censée défendre les intérêts de la partie de la population française qu'elle représente prétend-elle juger d'une émission de télévision consacrée à un conflit international ? Si « Un œil sur la planète » avait traité des Juifs de France, le CRIF aurait eu toute légitimité pour la commenter. Mais c'est d'Israël et de la Palestine qu'il s'agit : Richard Prasquier se considérerait-il comme un ambassadeur *bis* d'Israël ?

- de quelle compétence le président du CRIF dispose-t-il pour dire la « vérité » sur ce conflit ? A ma connaissance, il est cardiologue, et non historien, géopolitologue ou journaliste spécialisé. Ne serait-il pas plus raisonnable de laisser des tels professionnels, bien sûr de sensibilités diverses, apprécier le sérieux et l'honnêteté d'une émission de télévision ? En l'occurrence, il suffit, selon moi, de regarder cet « Œil sur la planète » pour s'en convaincre – et j'invite chacun à le faire en consultant le site http://oeil-sur-la-planete.france2.fr/?page=emissions&id_rubrique=89

Mais cet éditorial, dans son outrage même, attire à nouveau l'attention sur une dérive grave de Richard Prasquier et, avec lui, de l'institution qu'il préside. Déjà, il avait prétendu, depuis des années, faire sanctionner mon excellent confrère Charles Enderlin, harcelé par des diffamateurs que la justice a d'ailleurs condamnés il y a peu. Puis il s'est vanté d'avoir fait interdire, en janvier dernier, une conférence à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm avec Stéphane Hessel, objet d'attaques aussi répétées qu'indignes sur le site du CRIF. Exigera-t-il, demain, la tête de l'équipe d'« Un œil sur la planète » ?

Que Richard Prasquier ait entraîné le CRIF dans une dérive à droite, en termes de positionnement en France comme de soutien inconditionnel à la politique de Benyamin Netanyahu choque déjà la majorité de nos compatriotes juifs qu'il ne représente plus. Mais s'il s'en prenait au droit d'expression et d'opinion, il romprait avec la tradition même du judaïsme français, qui a toujours consisté à s'engager du côté des libertés. C'est pourquoi, paraphrasant la fameuse sortie de feu Maurice Clavel, je suis tenté de lui dire : « Monsieur le censeur, bonsoir ! »

Dominique Vidal *

* Historien et journaliste, auteur avec Alain Gresh et Emmanuelle Pauly des *100 Clés du Proche-Orient* (Fayard, Paris, 2011)
visionner la vidéo sur ce lien : http://oeil-sur-la-planete.france2.fr/?page=emissions&id_rubrique=89

4 Les brèves

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

4-1 Gilad Chalit témoigne : "J'ai été l'hôte du Hamas et non son captif !".

Selon le quotidien israélien, "Yediot Aharonot" , le soldat Gilad Chalit a confié à ses proches, qu'il était traité comme un hôte, par le Hamas, et non, comme un captif !

Gilad a ajouté, qu'il comprend maintenant la langue arabe, mais qu'il était incapable de tenir une conversation dans cette langue.

Par ailleurs, il a été autorisé à garder sa montre à la main, tout le long de sa captivité, et ses ravisseurs lui servaient une ration de poulet, tous les vendredis, ce qui lui a permis de connaître les jours de la semaine. Les parents et les amis de Chalit qui ont pu s'entretenir avec lui, au cours de "la Fête du Trône" , ont fait savoir qu'il commence, progressivement, à faire la lumière, sur ses conditions de captivité, durant les cinq années et demi entre les mains du Hamas .

Le père de Chalit a fait savoir que celui-ci ne cesse de dormir, mais de façon, discontinue, depuis son retour au foyer, parce qu'il avait pris l'habitude, durant sa captivité, de dormir, de jour, et de se tenir éveillé, la nuit. Son père a précisé que Gilad écoutait la radio israélienne, à longueur du journée, et suivait, quelques fois, des chaînes de télévision, en langue arabe; de ce fait, il était au courant de tout les événements survenus en Israël et dans le monde.

Son père ajoutait que Chalit détenait un poste radio, et qu'il était en mesure de capter l'émission de l'armée israélienne et celle du Sud .Il a cité, à titre d'exemple, l'opération "Plomb durci" : il a révélé que Gilad avait connaissance de tout ce qui se produisait, soulignant qu'il était proche des événements et qu'il entendait le bruit des bombes. Et de conclure que son fils n'était pas " joyeux que les F15 et F16, israéliens planent au-dessus de votre tête et bombardent tout ce qui bouge".

<http://french.irib.ir/info/...>

5 Dossier

Ndlr :La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

5-1 Ma'an News : Israël va-t-il respecter ses engagements dans la seconde phase de l'échange de prisonniers ?

Israël libérera ni des prisonniers de premier plan, ni des criminels de droit commun, dans la deuxième phase de son accord d'échange de prisonniers avec le Hamas, a déclaré Mahmoud Zahar ce dimanche.

Dans la deuxième phase de l'accord conclu la semaine dernière, 550 Palestiniens - dont les noms pour l'instant ne sont pas divulgués - seront libérés des prisons israéliennes dans les deux mois, après la toute dernière libération de 477 prisonniers en échange du soldat israélien capturé, Shalit.

Alors que les résistants de Gaza qui ont enlevé Shalit ne négocient pas directement les noms sur la liste des libérations de la deuxième phase, le dirigeant du Hamas, Mahmoud Zahhar a déclaré à Ma'an que le mouvement avait défini les critères sur la base desquels les prisonniers seraient libérés, et l'Égypte - qui a négocié l'accord - garantirait leur respect par Israël. Ses déclarations surviennent après que des responsables du renseignement israélien aient déclaré au quotidien *Yedioth Ahronoth*, dimanche, que des criminels de droit commun plutôt que des détenus jugés « de sécurité » seraient sélectionnés par Israël comme faisant partie de la deuxième phase de l'opération.

L'analyste politique israélien Alex Fishman a déclaré au quotidien israélien, qu'il s'attendait cependant à ce qu'Israël libère des prisonniers de sécurité importants afin de maintenir de bonnes relations avec l'Égypte, vu la situation de faiblesse d'Israël dans la région après le Printemps arabe.

Mais Mahmoud Zahhar a nié que des détenus politiques parmi les plus éminents seraient libérés, et il a également souligné que l'Égypte ne permettrait pas à Israël de libérer « des voleurs de poules et des criminels. »

« Nous allons intervenir et avoir des discussions avec les Égyptiens, puisque nous avons fixé les critères et que l'Égypte les connaît » a-t-il déclaré à Ma'an.

« En outre, Israël est intéressé à améliorer ses relations avec l'Égypte, en conséquence les termes de l'accord ne seront pas violés », a ajouté le dirigeant du Hamas.

Mercredi, un porte-parole de l'aile militaire du Hamas a déclaré que la liste des prisonniers devant être libérés n'inclurait pas de personnes arrêtées sur d'autres charges que des faits de résistance, ni des prisonniers politiques sur le point d'arriver aux termes de leur temps d'emprisonnement.

Selon les critères convenus avec Israël et garantis par l'Égypte, la priorité sera donnée aux détenus âgés et malades ainsi qu'à ceux qui ont passé plus de 20 ans derrière les barreaux, a déclaré le porte-parole des Brigades al-Qassam, Abou Ubeida.

Les spéculations sur la deuxième phase ont été également alimentées par la perception que l'accord avait renforcé la popularité du Hamas au détriment du Fatah de Mahmoud Abbas.

La *leader* de l'opposition israélienne Tzipi Livni a déclaré à Radio Israël ce dimanche que la prochaine phase de l'échange des prisonniers devrait être coordonnée avec Abbas et non le Hamas, se plaignant que l'affaire « légitime et renforce le Hamas. »

Traduction : [Info-Palestine.net](http://www.info-palestine.net)

23 octobre 2011 –

Ma'an News - Vous pouvez consulter cet article à : <http://www.maannews.net/eng/ViewDet...>

6 Déclaration, courrier des lecteurs & témoignage

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

6-1 Israël : Salah Hamouri ne sortira pas de prison le 28 novembre.

Sa mère, bouleversée, témoigne.

Même quand le bout du tunnel semble enfin se profiler à l'horizon, le pire se produit inexorablement pour Salah Hamouri et les siens.

Comme si son calvaire n'avait pas assez duré, après une mascarade de procès face à ces censeurs d'un tribunal militaire israélien d'occupation siégeant en Cisjordanie, qui scellèrent son sort sans sourciller, après six interminables années passées sous les verrous de l'injustice criante, ignoré par le gouvernement français, notre concitoyen franco-palestinien voit, impuissant du fond de sa cellule, son espoir de recouvrer la liberté, le 28 novembre, s'envoler.

Seul prisonnier politique français détenu à l'étranger, une insupportable distinction, le douloureux destin de ce jeune homme de 26 ans se brise à nouveau sur les récifs de la politique d'Israël, qui n'est jamais aussi impitoyable que quand elle est poussée dans ses retranchements, et contrainte de faire ce qu'elle abhorre : négocier la relâche de 1 027 détenus palestiniens en échange du soldat Gilad Shalit.

Ce que redoutaient Denise et Hassan Hamouri avec anxiété est arrivé : leur fils ne retrouvera pas l'air libre fin novembre, et ils devront attendre le 12 mars pour l'entourer de leur affection. Jointe chez elle, à Jérusalem-Est, Denise Hamouri, bouleversée, a accepté de répondre à nos questions.

Denise Hamouri, la nouvelle vient de tomber, la libération de Salah est reportée au 12 mars. Le 28 novembre était pourtant la date officielle de sa remise en liberté, vous aviez même pu rencontrer Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, après des années de silence du gouvernement, que s'est-il passé ?

Nous redoutions cette terrible perspective qui est un immense choc émotionnel pour nous. L'appel de Monsieur Juppé en faveur de la libération de Salah n'a manifestement pas eu d'écho au sein du gouvernement israélien. La voix de la France ne pèse pas lourd face à l'autisme israélien, et quand Monsieur Juppé a demandé que notre fils soit libéré le plus rapidement possible, et dans les délais légaux, eh bien, qu'a fait Israël ? Israël a répondu avec aplomb : on va le garder plus longtemps !

On a dit que l'Élysée était intervenu pour que Salah fasse partie de la deuxième vague de libération des prisonniers palestiniens. Qu'en est-il réellement ?

Après avoir ignoré notre fils pendant des années, cette demande a été faite soudainement par Nicolas Sarkozy, sans que nous soyons prévenus. Cela prouve que Monsieur Sarkozy connaît mal le dossier de Salah. Il est vrai

que Monsieur Longuet, ministre de la Défense, n'était même pas au courant de l'affaire selon ses dires récents au micro de France Inter ! Cela laisse sans voix et songeur...

Que comptez-vous faire maintenant, y a-t-il un recours possible ?

Il n'y a, hélas, pas de recours envisageable, si ce n'est que le gouvernement français hausse le ton, et réitère sa demande de libération avec la fermeté dont il sait faire preuve à l'égard d'autres pays. Je réclame simplement que Salah puisse sortir à la date qui était inscrite sur son jugement, c'est-à-dire le 28 novembre 2011, et que la France agisse pour que cette date soit respectée. Parallèlement, avec le comité de soutien nous mettons la pression (envois de mails, courriers...).

Comment a réagi Salah à l'annonce de son maintien en prison ?

Je n'ai, malheureusement, pas vu Salah depuis plus d'un mois. Il est interdit de visites familiales jusqu'au 5 novembre, après une grève de la faim qu'il avait entamée avec des centaines de prisonniers palestiniens pour protester contre les punitions collectives inhumaines et contraires au droit international. Je ne sais pas quel est son état d'esprit face à ce nouveau coup dur...

Propos recueillis par la rédaction

Pour soutenir Salah Hamouri et appeler à sa libération à la date du 28 novembre : <http://www.salah-hamouri.fr>

Campagne massive de mails vers l'Ambassade d'Israël en France

Mobilisons-nous pour obtenir la libération de Salah Hamouri !! Envoyons tous ce mail à l'Ambassade d'Israël en France !

Salah Hamouri a accompli sa peine. Si Israël est bien un « État de droit » alors rien ne peut justifier pareille menace ou décision.

Voir : <http://www.salah-hamouri.fr/node/316>

mercredi 2 novembre 2011 - 08h:53

Oumma.com

6-2 Les Palestiniens déportés Hazem Asili et Abdelhakim Hnaini racontent leur calvaire dans les prisons israéliennes.

- Al Jazeera

« Essayez d'imaginer que vous êtes dans une cellule, et qu'en face de vous quelqu'un agonise » lance un des libérés à Al-Jazeera.

40 prisonniers Palestiniens des 1027 libérés ont été déportés et sommés de recommencer leurs vies à zéro -

Photo : Reuters

Partie à la rencontre des prisonniers palestiniens libérés à la suite de l'accord conclu en octobre 2011 entre Israël et le Hamas, l'équipe d'Al Jazeera a rencontré deux d'entre eux devant être déportés vers le Qatar. En effet, cette décision d'exil s'inscrit dans le cadre de l'accord d'échange de 1027 prisonniers palestiniens contre le soldat israélien Gilad Shalit, capturé en 2006 par le Hamas.

Hazem Asili et Abdelhakim Hnaini avaient été emprisonnés en 1986 et 1993, respectivement.

Le premier avait 25 ans et le second 27 ans. Ils livrent une interview exclusive à Al-Jazeera où ils reviennent sur les conditions vécues dans les prisons israéliennes ainsi que le traitement subi et décrivent le sentiment de jouir finalement de la liberté.

Al Jazeera : Pour commencer, de quoi étiez-vous accusés ?

Asili : J'ai été accusé d'appartenir à une cellule qui a commandité l'explosion d'un bus en 1983, et d'avoir coopéré avec une autre cellule qui avait lancé des attaques, en 1986, contre des troupes de la Brigade Guivati.

Hnaini : Pour ma part, mon accusation vient du fait de mon appartenance aux Brigades Izz ad-Din al-Qassam, et de ma participation à quelques activités armées.

A.J : Et quelle a été la peine requise contre vous ?

Hnaini : La prison à perpétuité pour nous deux.

A.J : Pouvez-vous nous raconter un peu les ennuis que vous avez rencontrés en prison ?

Asili : Il n'existe point un sentiment pire que celui du geôlier qui veut vous briser et à vous anéantir, qui cherche à vous ôter votre propre sens de l'humanité, à vous réduire à un simple objet. C'était notre vie de tous les jours, un combat mené 24h/24.

Personnellement, j'estime qu'il n'y a plus dégradant que la fouille corporelle pour motif de sécurité, d'autant plus que nous savons tous qu'il s'agit d'un faux prétexte. Nous fouiller alors que nous sommes nus n'a rien à voir avec la sécurité, et n'a qu'une seule explication : briser et annihiler notre volonté en usant des pires supplices qui soient.

Ces souffrances et le mauvais traitement étaient accompagnés des restrictions sévères imposées à quiconque désirait me rendre visite. Les autorités pénitentiaires accordaient le droit de visite aux membres de ma famille les plus proches [seulement]. C'est très dur de vivre des années sans pouvoir rencontrer les autres membres importants de ma famille comme mes neveux et nièces. Tous ces êtres chers à mon cœur n'étaient pas autorisés à venir me voir. Bien évidemment, on avance toujours les raisons sécuritaires qui, une fois de plus se révèlent dépourvues de tout fondement. Comment voulez-vous que ma nièce, âgée de 10 ans, puisse être une menace pour la sécurité si elle me rend visite en prison.

Face à tout cela, l'israélien vient ensuite dépeindre ses qualités et prétendre être le plus humaniste de tous. C'est vraiment la cerise sur le gâteau ; ils viennent, mettent la main sur notre terre, contrôlent le moindre aspect de nos vies, de nos mouvements, ce que nous construisons, ce que nous apprenons...ils insistent que c'est leur droit. En fait, c'est cette même mentalité qui est répandue en prison.

Hnaini : Je voudrais juste ajouter un petit détail. En fait, après toutes ces années vécues dans le mauvais traitement, les gens comme Abu Jaber [Asili] et moi finissent par s'habituer à ces abus, devenus routine. Nous oublions presque que telle chose est inconcevable, par contre, ce sont les gens de l'extérieur qui demeurent choqués quand ils entendent notre récit.

Je vous donne un exemple : imaginez que vous vivez dans une cellule avec 16 prisonniers qui peuvent à peine se mettre debout, l'un à côté de l'autre, pour faire la prière. Mais au bout d'un moment, cela devient très normal et s'ancre dans notre quotidien. Quant aux considérations sécuritaires, je dois souligner que durant les quinze dernières années, j'ai vu mon frère deux fois seulement, or, il n'a pas un casier judiciaire qui l'en empêche. Et il n'est pas le seul, ma mère et mon père aussi, âgés respectivement de 75 et 80 ans, n'avaient pas le droit de me rendre visite pour les mêmes raisons.

Et ce n'est pas tout, il existe aussi un autre aspect alarmant : le manque de soins médicaux. Vous savez, un de nos frères libérés, Ahmad al-Najjar se trouve avec un cancer de la gorge. Quand il était en prison, il se rendait constamment à la clinique de l'établissement, mais à chaque visite, le médecin lui disait toujours qu'il ne souffrait que d'une infection. Un autre aussi qui a passé dix ans en prison souffrant d'un cancer. Une fois au stade final, ils l'ont envoyé chez lui pour finir ses jours. Actuellement, il est mourant à l'hôpital de Bethlehem.

Bien sûr, les maladies, surtout les affections cutanées se propagent facilement dans les cellules où nous sommes tous serrés et entassés. Les responsables de la prison ne nous prodiguent aucun soin jusqu'à ce qu'il y ait un cas désespéré. Alors, essayez d'imaginer que vous vous trouvez dans une cellule où votre compagnon est en train de mourir sous vos yeux chaque jour à cause de l'insuffisance des soins médicaux. Rien que cela vous anéantit ; c'est la pire des souffrances.

Mais il faut dire que nous nous sommes habitués à tout cela, chose qui ne cesse de choquer les gens de l'extérieur. En vérité, ils arrivent à peine à nous croire.

Permettez-moi également de vous parler de l'isolement. C'est exactement un espace de 1,8 mètre de long avec un banc pour dormir et un petit endroit pour les toilettes. En dépit de l'étroitesse du lieu qui permet difficilement de s'agenouiller pour la prière, on s'amuse à mettre deux personnes dans la même cellule. Mais avec le temps, tous ces détails sont devenus habituels pour nous.

A.J : Vous avez passé 19 et 25 ans de votre vie dans ces conditions, tout le temps enfermés dans des espaces réduits, et, du jour au lendemain, vous être libres. Quel est le sentiment qui vous traverse ?

Hnaini : J'ai reçu un coup de fil de mon frère qui me demande où j'étais. J'ai répondu que j'étais perdu ! Oui perdu dans cet immense machin [Centre Commercial à Doha, Qatar]. J'ai le sentiment d'être sorti de l'enfer vers le paradis. Seules les personnes ayant fait la prison pourront comprendre cela, car la prison est une tombe. Aujourd'hui, sortir de cette tombe qu'est la prison signifie pour moi renaitre.

Je me souviens une fois, dans la prison, nous regardions un programme sur une chaîne de télévision israélienne. Le thème du film documentaire parlait des prisons en Scandinavie. Ce jour là, tous les prisonniers des rôles israéliennes avaient bien rigolé, contrairement aux téléspectateurs normaux supposés éprouver de la sympathie à l'égard des prisonniers en Scandinavie. Ils doivent vraiment venir voir notre état dans les prisons d'Israël pour comprendre.

Asili : Et vous avez sans doute compris qu'il s'agit là d'une autre forme de torture psychologique qui serait volontaire. A travers ces films, on tente de nous expliquer que nous ne valons rien, et qu'on ne mérite même pas d'être traités ou comparés à des êtres humains.

Hnaini : Avant de passer à autre chose, je tiens à ajouter un autre point devenu un règlement au sein des prisons israéliennes. Il y a ce que nous appelons bosta, une sorte de voyage ou trajet que l'on effectue d'une prison à une autre, ou de la prison vers l'hôpital. Bon, disons que j'exagère si j'appelle ça hôpital, c'est en fait une prison avec un équipement médical de base.

Asil : On vous met tellement de bâtons dans les roues que finalement, on préfère rester malade en prison que d'essayer de se rendre dans cet « hôpital ».

Hnaini : Laissez-moi vous décrire notre souffrance et vous comprendrez ce qu'il vient de dire. Pour aller à l'hôpital, on nous installe dans un fourgon qui est à la base une cage métallique, avec des sièges métalliques. Un petit ventilateur est accroché au plafond, juste ce qu'il faut pour empêcher les quelques 25 personnes serrées à l'arrière d'étouffer. Les personnes malades ont les mains et les jambes dans les chaînes.

Dites-moi si ces mesures sont pour la sécurité ? Que nous nous trouvons dans une cage métallique ligotés ! Moi je dis que cela s'appelle racisme. Ils aiment nous voir souffrir. Je n'exagère pas si je vous dis que sur une distance d'une ou deux heures à tout casser, ils nous laissent jusqu'à 15 heures dans cette cage. Tout cela pour que, une autre fois, si vous tombez malade et que le médecin vous informe que vous serez transféré vers l'hôpital, vous finirez par dire non. Mieux vaut rester que de refaire le même trajet où vous mourrez 20 fois avant d'arriver. A ce titre, le médecin vous fait signer un papier, comme ça, si vous périssez, il déclinera toute responsabilité.

A.J : L'un de vous a été emprisonné au milieu des années 80 et l'autre depuis le début des années 90 !

Asili : Oui, avant même Internet [rires].

Hnaini : Nous parvenons à peine à manier les touches « appeler » et « raccrocher » sur un téléphone portable [rires]. **A.J** : Avez-vous déjà eu la possibilité d'utiliser les téléphones à l'intérieur ?

Asili : Non, bien sûr que non

Hnaini : Quelques prisonniers se débrouillaient pour avoir un téléphone clandestinement. Ils devaient enfreindre les règles pour venir à bout des règlements racistes qui interdisent aux prisonniers tout contact avec leurs familles. Vous savez, depuis la capture de Shalit, tous les prisonniers gazaouis avaient été empêchés d'avoir le

moindre contact avec leurs familles. Cette démarche constitue une violation du droit international et une punition à l'égard des familles des prisonniers.

A.J : Ils n'ont même pas le droit d'appeler leurs familles ?

Hnaini : Tout à fait. Je vais vous raconter une petite histoire. Les détenus de la prison du Néguev avaient un jour réussi à se procurer quelques téléphones portables. Avec l'un des appareils, ils ont pris en photo cinq ou six prisonniers qui, dans leur cellule, étaient en train de préparer un poulet farci pour le dîner. Un gars a par la suite utilisé son téléphone pour télécharger la photo en ligne.

Et voici le résultat : les téléphones avaient été confisqués, la photo publiée dans les médias israéliens, le prisonnier ayant téléchargé la photo a été accusé « d'incitation » et envoyé à l'isolement pendant quatre mois. Et puis, le comble de l'absurdité, une nouvelle loi a été adoptée stipulant l'interdiction d'acheter un poulet complet pour la cuisine.

A.J : Qu'est-ce qui vous a poussé à faire ce que vous avez fait ?

Asili : Vous savez, j'ai agi de façon naturelle. Vous ne pouvez pas rester, les bras croisés, et accepter que quelqu'un vienne et vous arrache tous vos droits, sauf si vous considérez que cette personne est meilleure que vous. Eux par contre, c'est leur idéologie qui leur enseigne cela et leur fait croire qu'ils sont supérieurs à nous et que de toute façon, nous devons accepter cela. J'ai agi spontanément, sans que personne ne m'en incite et je me suis rebellé contre eux. Non seulement ils volent ma terre, mais ils se croient meilleurs que moi et que nous n'appartenons pas au même rang.

Je suis prêt à défier tous les israéliens pour qu'ils nous traitent tous sur le même pied d'égalité. Qu'ils nous donnent les mêmes avantages sociaux et politiques accordés aux juifs. Qu'ils me traitent, moi qui appartiens à cette terre, comme ils traitent quelqu'un venu de Russie de n'importe quelle autre contrée qui n'a absolument aucune relation avec cette terre. Qu'ils me considèrent un citoyen à part entière comme les leurs ; qu'ils me donnent ce qu'ils donnent aux leurs et je serai extrêmement ravi de cohabiter et arrêterai de les combattre. Qu'ils me donnent le droit de voter et d'être élu et nous déposerons les armes. Je les mets tous au défi.

Hnaini : Je voudrais ajouter un détail très important. Il faut que tout le monde sache que nous ne haïssons point les juifs à cause de leur religion. Ce que nous haïssons est l'occupant. Regardez autour de vous, pourquoi les Qataris se promènent-ils en toute sécurité et tranquillité sans armes ? Parce qu'ils ne sont pas occupés. Pourquoi les Français se promènent-ils sans armes ? Pareil, leur pays n'est pas occupé.

Asili : Mais autrefois, le peuple français avait pris les armes. Quand les Français avaient été occupés, ils ont résisté. Toutefois, quand il s'agit de nous, c'est encore pire. Quand les Français avaient été occupés, tout le monde s'est uni d'une seule voix pour les soutenir, et pour soutenir leur lutte. Ce même exemple d'occupation, une fois appliqué chez les Palestiniens, c'est le monde entier qui, au lieu de nous soutenir, préfère s'allier à l'occupant. En vérité, nous ne sommes pas seulement occupés, mais l'ennemi veut nous dépouiller de notre dignité. Pire encore, l'occupant veut vider mon droit de lutte contre l'opresseur de sa légitimité en le qualifiant de terreur, d'une part, et à clamer le droit et l'éthique de son occupation, d'autre part.

Hnaini : Si nous n'étions pas occupés, nous n'aurions jamais pris les armes pour nous battre. Nous ne cherchons que la paix et la sécurité, mais l'occupant refuse de nous les donner. Nous ne rêvons pas de combats, nous rêvons de vivre dans nos maisons, en paix.

Le 25 octobre 2011 - Al Jazeera –

Vous pouvez consulter cet article à : <http://english.aljazeera.net/indept...>

Traduction : Niha

samedi 29 octobre 2011

6-3 Les Palestiniens déportés Mohammad Alsaafin et Nour Samaha racontent leur calvaire dans les prisons israéliennes.

« Essayez d'imaginer que vous êtes dans une cellule, et qu'en face de vous quelqu'un agonise » lance un des libérés à Al-Jazeera.

40 prisonniers Palestiniens des 1027 libérés ont été déportés et sommés de recommencer leurs vies à zéro - Photo : Reuters
Partie à la rencontre des prisonniers palestiniens libérés à la suite de l'accord conclu en octobre 2011 entre Israël et le Hamas, l'équipe d'Al Jazeera a rencontré deux d'entre eux devant être déportés vers le Qatar. En effet, cette décision d'exil s'inscrit dans le cadre de l'accord d'échange de 1027 prisonniers palestiniens contre le soldat israélien Gilad Shalit, capturé en 2006 par le Hamas.

Hazem Asili et Abdelhakim Hnaini avaient été emprisonnés en 1986 et 1993, respectivement. Le premier avait 25 ans et le second 27 ans. Ils livrent une interview exclusive à Al-Jazeera où ils reviennent sur les conditions vécues dans les prisons israéliennes ainsi que le traitement subi et décrivent le sentiment de jouir finalement de la liberté.

Al Jazeera : Pour commencer, de quoi étiez-vous accusés ?

Asili : J'ai été accusé d'appartenir à une cellule qui a commandité l'explosion d'un bus en 1983, et d'avoir coopéré avec une autre cellule qui avait lancé des attaques, en 1986, contre des troupes de la Brigade Guivati.

Hnaini : Pour ma part, mon accusation vient du fait de mon appartenance aux Brigades Izz ad-Din al-Qassam, et de ma participation à quelques activités armées.

A.J : Et quelle a été la peine requise contre vous ?

Hnaini : La prison à perpétuité pour nous deux.

A.J : Pouvez-vous nous raconter un peu les ennuis que vous avez rencontrés en prison ?

Asili : Il n'existe point un sentiment pire que celui du geôlier qui veut vous briser et à vous anéantir, qui cherche à vous ôter votre propre sens de l'humanité, à vous réduire à un simple objet. C'était notre vie de tous les jours, un combat mené 24h/24. Personnellement, j'estime qu'il n'y a plus dégradant que la fouille corporelle pour motif de sécurité, d'autant plus que nous savons tous qu'il s'agit d'un faux prétexte. Nous fouiller alors que nous sommes nus n'a rien à voir avec la sécurité, et n'a qu'une seule explication : briser et annihiler notre volonté en usant des pires supplices qui soient.

Ces souffrances et le mauvais traitement étaient accompagnés des restrictions sévères imposées à quiconque désirait me rendre visite. Les autorités pénitentiaires accordaient le droit de visite aux membres de ma famille les plus proches [seulement]. C'est très dur de vivre des années sans pouvoir rencontrer les autres membres importants de ma famille comme mes neveux et nièces. Tous ces êtres chers à mon cœur n'étaient pas autorisés à venir me voir. Bien évidemment, on avance toujours les raisons sécuritaires qui, une fois de plus se révèlent dépourvues de tout fondement. Comment voulez-vous que ma nièce, âgée de 10 ans, puisse être une menace pour la sécurité si elle me rend visite en prison.

Face à tout cela, l'israélien vient ensuite dépeindre ses qualités et prétendre être le plus humaniste de tous. C'est vraiment la cerise sur le gâteau ; ils viennent, mettent la main sur notre terre, contrôlent le moindre aspect de nos vies, de nos mouvements, ce que nous construisons, ce que nous apprenons...ils insistent que c'est leur droit. En fait, c'est cette même mentalité qui est répandue en prison.

Hnaini : Je voudrais juste ajouter un petit détail. En fait, après toutes ces années vécues dans le mauvais traitement, les gens comme Abu Jaber [Asili] et moi finissent par s'habituer à ces abus, devenus routine. Nous oublions presque que telle chose est inconcevable, par contre, ce sont les gens de l'extérieur qui demeurent choqués quand ils entendent notre récit.

Je vous donne un exemple : imaginez que vous vivez dans une cellule avec 16 prisonniers qui peuvent à peine se mettre debout, l'un à côté de l'autre, pour faire la prière. Mais au bout d'un moment, cela devient très normal et s'ancre dans notre quotidien. Quant aux considérations sécuritaires, je dois souligner que durant les quinze dernières années, j'ai vu mon frère deux fois seulement, or, il n'a pas un casier judiciaire qui l'en empêche. Et il n'est pas le seul, ma mère et mon père aussi, âgés respectivement de 75 et 80 ans, n'avaient pas le droit de me rendre visite pour les mêmes raisons.

Et ce n'est pas tout, il existe aussi un autre aspect alarmant : le manque de soins médicaux. Vous savez, un de nos frères libérés, Ahmad al-Najjar se trouve avec un cancer de la gorge. Quand il était en prison, il se rendait constamment à la clinique de l'établissement, mais à chaque visite, le médecin lui disait toujours qu'il ne souffrait que d'une infection. Un autre aussi qui a passé dix ans en prison souffrant d'un cancer. Une fois au stade final, ils l'ont envoyé chez lui pour finir ses jours. Actuellement, il est mourant à l'hôpital de Bethlehem.

Bien sûr, les maladies, surtout les affections cutanées se propagent facilement dans les cellules où nous sommes tous serrés et entassés. Les responsables de la prison ne nous prodiguent aucun soin jusqu'à ce qu'il y ait un cas désespéré. Alors, essayez d'imaginer que vous vous trouvez dans une cellule où votre compagnon est en train de mourir sous vos yeux chaque jour à cause de l'insuffisance des soins médicaux. Rien que cela vous anéantit ; c'est la pire des souffrances.

Mais il faut dire que nous nous sommes habitués à tout cela, chose qui ne cesse de choquer les gens de l'extérieur. En vérité, ils arrivent à peine à nous croire.

Permettez-moi également de vous parler de l'isolement. C'est exactement un espace de 1,8 mètre de long avec un banc pour dormir et un petit endroit pour les toilettes. En dépit de l'étroitesse du lieu qui permet difficilement de s'agenouiller pour la prière, on s'amuse à mettre deux personnes dans la même cellule. Mais avec le temps, tous ces détails sont devenus habituels pour nous.

A.J : Vous avez passé 19 et 25 ans de votre vie dans ces conditions, tout le temps enfermés dans des espaces réduits, et, du jour au lendemain, vous être libres. Quel est le sentiment qui vous traverse ?

Hnaini : J'ai reçu un coup de fil de mon frère qui me demande où j'étais. J'ai répondu que j'étais perdu ! Oui perdu dans cet immense machin [Centre Commercial à Doha, Qatar]. J'ai le sentiment d'être sorti de l'enfer vers le paradis. Seules les personnes ayant fait la prison pourront comprendre cela, car la prison est une tombe. Aujourd'hui, sortir de cette tombe qu'est la prison signifie pour moi renaître.

Je me souviens une fois, dans la prison, nous regardions un programme sur une chaîne de télévision israélienne. Le thème du film documentaire parlait des prisons en Scandinavie. Ce jour là, tous les prisonniers des tôles israéliennes avaient bien rigolé, contrairement aux téléspectateurs normaux supposés éprouver de la sympathie à l'égard des prisonniers en Scandinavie. Ils doivent vraiment venir voir notre état dans les prisons d'Israël pour comprendre.

Asili : Et vous avez sans doute compris qu'il s'agit là d'une autre forme de torture psychologique qui serait volontaire. A travers ces films, on tente de nous expliquer que nous ne valons rien, et qu'on ne mérite même pas d'être traités ou comparés à des êtres humains.

Hnaini : Avant de passer à autre chose, je tiens à ajouter un autre point devenu un règlement au sein des prisons israéliennes. Il y a ce que nous appelons *bosta*, une sorte de voyage ou trajet que l'on effectue d'une prison à une autre, ou de la prison vers l'hôpital. Bon, disons que j'exagère si j'appelle ça hôpital, c'est en fait une prison avec un équipement médical de base.

Asil : On vous met tellement de bâtons dans les roues que finalement, on préfère rester malade en prison que d'essayer de se rendre dans cet « hôpital ».

Hnaini : Laissez-moi vous décrire notre souffrance et vous comprendrez ce qu'il vient de dire. Pour aller à l'hôpital, on nous installe dans un fourgon qui est à la base une cage métallique, avec des sièges métalliques. Un petit ventilateur est accroché au plafond, juste ce qu'il faut pour empêcher les quelques 25 personnes serrées à l'arrière d'étouffer. Les personnes malades ont les mains et les jambes dans les chaînes.

Dites-moi si ces mesures sont pour la sécurité ? Que nous nous trouvons dans une cage métallique ligotés ! Moi je dis que cela s'appelle racisme. Ils aiment nous voir souffrir. Je n'exagère pas si je vous dis que sur une distance d'une ou deux heures à tout casser, ils nous laissent jusqu'à 15 heures dans cette cage. Tout cela pour que, une autre fois, si vous tombez malade et que le médecin vous informe que vous serez transféré vers l'hôpital, vous finirez par dire non. Mieux vaut rester que de refaire le même trajet où vous mourrez 20 fois avant d'arriver. A ce titre, le médecin vous fait signer un papier, comme ça, si vous périssez, il déclinera toute responsabilité.

A.J : L'un de vous a été emprisonné au milieu des années 80 et l'autre depuis le début des années 90 !

Asili : Oui, avant même Internet [rires].

Hnaini : Nous parvenons à peine à manier les touches « appeler » et « raccrocher » sur un téléphone portable [rires]. **A.J :** Avez-vous déjà eu la possibilité d'utiliser les téléphones à l'intérieur ?

Asili : Non, bien sûr que non

Hnaini : Quelques prisonniers se débrouillaient pour avoir un téléphone clandestinement. Ils devaient enfreindre les règles pour venir à bout des règlements racistes qui interdisent aux prisonniers tout contact avec leurs familles. Vous savez, depuis la capture de Shalit, tous les prisonniers gazaouis avaient été empêchés d'avoir le moindre contact avec leurs familles. Cette démarche constitue une violation du droit international et une punition à l'égard des familles des prisonniers.

A.J : Ils n'ont même pas le droit d'appeler leurs familles ?

Hnaini : Tout à fait. Je vais vous raconter une petite histoire. Les détenus de la prison du Néguev avaient un jour réussi à se procurer quelques téléphones portables. Avec l'un des appareils, ils ont pris en photo cinq ou six prisonniers qui, dans leur cellule, étaient en train de préparer un poulet farci pour le dîner. Un gars a par la suite utilisé son téléphone pour télécharger la photo en ligne.

Et voici le résultat : les téléphones avaient été confisqués, la photo publiée dans les médias israéliens, le prisonnier ayant téléchargé la photo a été accusé « d'incitation » et envoyé à l'isolement pendant quatre mois. Et puis, le comble de l'absurdité, une nouvelle loi a été adoptée stipulant l'interdiction d'acheter un poulet complet pour la cuisine.

A.J : Qu'est-ce qui vous a poussé à faire ce que vous avez fait ?

Asili : Vous savez, j'ai agi de façon naturelle. Vous ne pouvez pas rester, les bras croisés, et accepter que quelqu'un vienne et vous arrache tous vos droits, sauf si vous considérez que cette personne est meilleure que vous. Eux par contre, c'est leur idéologie qui leur enseigne cela et leur fait croire qu'ils sont supérieurs à nous et que de toute façon, nous devons accepter cela. J'ai agi spontanément, sans que personne ne m'en incite et je me suis rebellé contre eux. Non seulement ils volent ma terre, mais ils se croient meilleurs que moi et que nous n'appartenons pas au même rang.

Je suis prêt à défier tous les israéliens pour qu'ils nous traitent tous sur le même pied d'égalité. Qu'ils nous donnent les mêmes avantages sociaux et politiques accordés aux juifs. Qu'ils me traitent, moi qui appartiens à cette terre, comme ils traitent quelqu'un venu de Russie de n'importe quelle autre contrée qui n'a absolument aucune relation avec cette terre. Qu'ils me considèrent un citoyen à part entière comme les leurs ; qu'ils me donnent ce qu'ils donnent aux leurs et je serai extrêmement ravi de cohabiter et arrêterai de les combattre. Qu'ils me donnent le droit de voter et d'être élu et nous déposerons les armes. Je les mets tous au défi.

Hnaini : Je voudrais ajouter un détail très important. Il faut que tout le monde sache que nous ne haïssons point les juifs à cause de leur religion. Ce que nous haïssons est l'occupant. Regardez autour de vous, pourquoi les Qataris se promènent-ils en toute sécurité et tranquillité sans armes ? Parce qu'ils ne sont pas occupés. Pourquoi les Français se promènent-ils sans armes ? Pareil, leur pays n'est pas occupé.

Asili : Mais autrefois, le peuple français avait pris les armes. Quand les Français avaient été occupés, ils ont résisté. Toutefois, quand il s'agit de nous, c'est encore pire. Quand les Français avaient été occupés, tout le monde s'est uni d'une seule voix pour les soutenir, et pour soutenir leur lutte. Ce même exemple d'occupation, une fois appliqué chez les Palestiniens, c'est le monde entier qui, au lieu de nous soutenir, préfère s'allier à l'occupant. En vérité, nous ne sommes pas seulement occupés, mais l'ennemi veut nous dépouiller de notre dignité. Pire encore, l'occupant veut vider mon droit de lutte contre l'opresseur de sa légitimité en le qualifiant de terreur, d'une part, et à clamer le droit et l'éthique de son occupation, d'autre part.

Hnaini : Si nous n'étions pas occupés, nous n'aurions jamais pris les armes pour nous battre. Nous ne cherchons que la paix et la sécurité, mais l'occupant refuse de nous les donner. Nous ne rêvons pas de combats, nous rêvons de vivre dans nos maisons, en paix.

Le 25 octobre 2011 –

samedi 29 octobre 2011

Mohammad Alsaafin et Nour Samaha

Al Jazeera - Vous pouvez consulter cet article à : <http://english.aljazeera.net/indept...>

Traduction : Niha

7 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

7-1 Alain Gresh : les prisonniers palestiniens et le « sang sur les mains »

On ne peut que se féliciter, sur le plan humain, de la libération de l'« otage » Gilad Shalit, rendu à sa famille et à ses proches après cinq ans de captivité.

On peut toutefois s'étonner de la place accordée à cet événement par nombre de médias, avec des envoyés spéciaux dans son village natal, attendant son retour, interrogeant les habitants, partageant l'émotion générale.

Si la joie des Palestiniens est également montrée – et c'est une bonne chose –, on partage en revanche rarement celle d'une famille précise, celle d'une femme retrouvant son mari (certains prisonniers croupissaient dans les geôles israéliennes depuis plus de trente ans – j'ai bien dit trente ans –, un tiers ont été arrêtés avant les accords d'Oslo de 1993), d'un fils retrouvant son père dont il ne se remémore même pas le visage.

L'une des remarques qui reviennent sans cesse dans les médias est que ces gens que l'on libère ont « du sang sur les mains ». Il est étonnant de voir ainsi repris l'un des thèmes de la propagande israélienne, qui parle, elle, de « sang juif sur les mains ».

Oui, nombre de prisonniers ont participé à des actions contre des militaires et même des civils israéliens. C'était aussi le cas des combattants du Front de libération nationale (FLN) algérien et du Congrès national africain (ANC) sud-africain : tous deux ont menés des actions armées, tous deux ont commis des actes « terroristes » (attaques contre des cafés, des civils, etc.). Nelson Mandela, présenté aujourd'hui comme une sorte d'icône du pacifisme, était considéré comme un terroriste par les Etats-Unis et le Royaume-Uni ; Amnesty International avait refusé de l'adopter comme « prisonnier de conscience » parce qu'il prônait la violence.

La question essentielle qui ne sera pas posée : est-ce que l'attaque contre Gaza de décembre 2008, durant laquelle des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis, ne signifie pas que l'armée israélienne a « du sang sur les mains » ? Sans parler de l'invasion du Liban de 1982, qui a fait des milliers de victimes civiles, ou de la guerre contre ce même pays en 2006, qui a causé 1 400 morts.

L'un des arguments les plus fallacieux utilisés concernant les prisonniers palestiniens est qu'ils sont passés devant des tribunaux, qu'Israël est un pays démocratique, que sa justice est indépendante, etc. Tous ceux qui connaissent un peu le système judiciaire de ce pays savent que cela est parfaitement faux – sans même parler des prisonniers “administratifs”, que l'on maintient en détention sans procès, mais « légalement ». Ce serait un sujet intéressant pour les médias d'enquêter là-dessus.

Pour revenir sur l'émotion qui semble saisir les médias occidentaux devant la libération de Shalit, espérons qu'ils feront preuve de la même compassion pour le Franco-Palestinien Salah Hamouri, emprisonné depuis bientôt sept ans à la suite d'un procès qui était ainsi résumé par Alain Juppé, ministre français des affaires étrangères : « *Je déplore que les autorités israéliennes n'aient pas pris de décision de remise de peine, d'autant que les aveux faits à l'audience n'ont été corroborés par aucun élément de preuve. Je mesure la peine de sa famille, alors qu'il est à présent en âge de s'investir dans des études. Je comprends également que l'intéressé a fait le choix de ne pas solliciter de demande de grâce. C'est une attitude respectable.* » Et que de nombreuses chaînes de télévision couvriront en direct sa libération...

Source : Les blogs du Diplo

<http://blog.mondediplo.net/...>

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19